

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 22 mars 2021 à 18h30

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 16 mars 2021 s'est réuni le lundi 22 mars 2021 à 18 heures 30, en présentiel à la Maison de quartier de Beyssac, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, MARCHAND Emmanuelle, MILHAC Michel, REY- LE MEUR Noëlli, CARDOIT Patrick, VERDIER Françoise, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, TARASCON Anne-Laure, CHASTAING Séverine, NOSMAS Karen, ROQUES Loréline, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : FIGUEIRA Muriel, GUILBAUD Valérie, FEYRIT Pierre, PORTMANN Pascal, PREVOT Jérémie, BENQUET Daniel

Pouvoirs : de FIGUEIRA Muriel à NOSMAS Karen, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de PORTMANN Pascal à CALZAVARA Martine, de BENQUET Daniel à CALZAVARA Martine, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane.

C.03

Modification du tableau des effectifs – création d'emplois

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée par la loi 87-529 du 13 juillet 1987 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de modifier le tableau des effectifs afin de permettre la nomination des agents inscrits aux tableaux d'avancement de grade, de promotion interne et suite à des pérennisations de poste ou des départs à la retraite.

Vu la saisine auprès du prochain Comité Technique.

Cette modification du tableau des effectifs se traduit :

- Par la création d'emploi correspondant aux pérennisations de postes suivants :

FILIERE TECHNIQUE

- 3 postes d'Adjoint Technique à temps complet afin de mener à bien l'organisation des services Techniques

Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré :

Approuve la création des emplois permanents,

Pérennisation de poste

FILIERE TECHNIQUE

* 3 postes d'Adjoint technique à temps complet

Précise que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Précise que les crédits nécessaires soient inscrits sur le budget (Chapitre 012)

Autorise M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Votants : 33 - Abstention : 00 - Exprimés : 33 - Contre : 00 - Pour : 33 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 23 mars 2021



Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 24.03.2021
et de sa transmission au contrôle de légalité le 24.03.2021



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET